

Conseil départemental du Finistère
32 bd Dupleix – 29 196 QUIMPER Cedex

**REUNION DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DE
L'INSTALLATION NUCLEAIRE DE BASE DES MONTS D'ARREE
27 février 2017**

Un point presse s'est tenu en amont de la réunion en présence des journalistes du Télégramme et d'Ouest-France. Mme la Présidente et quelques membres de la CLI ont participé aux échanges.

Armelle HURUGUEN ouvre la séance à 17h30 et fait l'appel. Elle rappelle les présents, excusés et pouvoirs. Le quorum étant atteint, elle présente l'ordre du jour :

1. Retour sur la réunion publique.
2. Actualités du site (EDF).
3. Rapport d'activités 2016.
4. Budget et programme prévisionnel de l'année 2017.
5. Questions diverses.

En introduction, Armelle Huruguen Présidente de la Commission, rappelle que désormais les réunions plénières de la CLI sont ouvertes au public.

Michel Marzin et Xavier GREMILLET expriment leur satisfaction que la CLI soit enfin ouverte au public. Cela représente pour eux une grande amélioration sur le plan de la démocratie.

I. Retour sur la réunion publique

Armelle Huruguen rappelle le déroulement de l'après-midi d'information qui a été organisée le mercredi 30 novembre dernier avant de demander les réactions des uns et des autres.

Cette animation s'est tenue dans la salle polyvalente de Loqueffret et comprenait 3 temps d'échange successifs sur le rôle et les missions de la CLI des monts d'Arrée, le démantèlement de la centrale et le suivi de l'environnement. Tout au long de l'après-midi, les visiteurs pouvaient se renseigner sur la radioactivité autour de l'exposition de l'IRSN/ASN sur la radioactivité animée par une personne de l'IRSN et sur les rôles et les missions des différents acteurs ACRO, ASN, EDF, IRSN.



Cette après-midi a réuni une cinquantaine de participants.

La réunion plénière de la CLI organisée à l'issue de cette après-midi était ouverte au public.

Échanges :

Alain-François Calderon indique qu'en organisant la réunion publique en semaine l'après-midi, on ne peut pas capter la population qui travaille.

Armelle Huruguen précise que le mercredi après-midi avait été retenu pour favoriser la participation des scolaires et rappelle que la réunion de l'année 2015 organisée en soirée n'avait pas rassemblé beaucoup d'habitants. Il n'existe pas de forme idéale.

Françoise Péron ajoute que toute la communication sur l'évènement a le mérite de faire savoir qu'il y a une réunion publique même si les personnes ne se déplacent pas.

Pierre Colaș indique que la population ne représente que 23 habitants au km², et que l'heure proposée pose des difficultés pour déplacer des personnes plus éloignées. Par ailleurs, il trouve que l'organisation sous forme de stands manquait de chaleur et ne favorisait pas la discussion comme aurait pu le faire une organisation autour d'une table. Il fait remarquer que la participation a été plus importante à Brennilis en 2015 mais il faut rappeler que la réunion s'est tenue seulement 2 mois après l'incendie.

Xavier Gremillet pense que c'est difficile de juger car c'était la première fois que ce format était proposé et dans toute démarche il faut un début. C'est un vrai travail de communication pour trouver le bon jour, la bonne heure, la bonne forme.

Alexis Manac'h ajoute en effet que c'est seulement la deuxième édition de la réunion publique proposée par la CLI, que cette animation a le mérite d'exister et qu'il est important de la maintenir, voire de la faire évoluer compte-tenu de la phase de travaux qui s'annonce.

Armelle Huruguen est convaincue que des temps d'animation sont nécessaires. Il est possible de trouver d'autres formes comme par exemple un café environnement dans un bistro sur un sujet particulier. Elle propose que le bureau de la CLI fasse des propositions pour l'organisation d'animations au-delà des réunions plénières.

Patrick FABRY signale qu'en matière d'information du public la mise à jour du site internet de la CLI est aussi un point important et que certains documents présentés actuellement ne sont pas les dernières versions existantes.

Jean-François Franck indique que ce point va être examiné par les services.

Armelle Huruguen informe que lors de la réunion publique des images ont été enregistrées et des interviews réalisées. Le montage est actuellement en cours et le clip vidéo pourra être présenté lors d'une prochaine CLI.

II. Actualité du site nucléaire par EDF

(Jean Cucciniello)

1. Actualités des chantiers

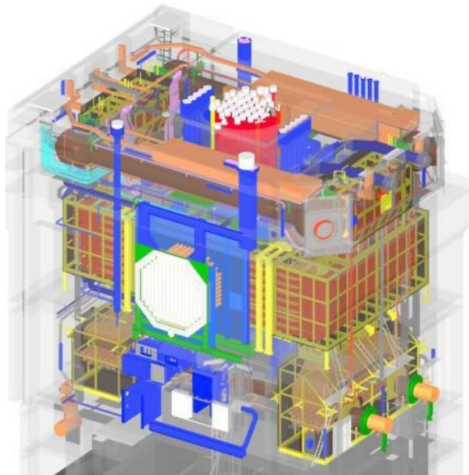
La station de traitement des effluents

Jean Cucciniello rappelle les étapes du chantier qui a démarré en 2013 par le traitement des sols autour du bâtiment et devrait s'achever en juillet 2018 après la dernière étape du traitement des terres sous le radier par le démontage des structures de protection et des installations du chantier.

La démolition du radier est actuellement à 50% de sa réalisation. Les gravats vont être récupérés pour être traités. Ce chantier ne présente pas de points durs. A noter cependant un point singulier dû à la présence de tuyauterie amiantée qui oblige à la mise en place d'un sas supplémentaire pour son traitement.

L'enceinte réacteur

Depuis juin 2016, le chantier est revenu aux conditions normales de fonctionnement. Actuellement, des études et la préparation des opérations de démontage sont en cours, ainsi que le reconditionnement et l'évacuation des déchets. Fin 2017, EDF devrait procéder aux opérations de démontage des ateliers.



Par ailleurs, des relevés laser ont permis de réaliser une modélisation en 3D du bloc réacteur, c'est-à-dire l'exact double numérique du réacteur.

Cet outil constitue un appui essentiel pour la détermination des scénarios de démantèlement du bloc réacteur et permet de faire mieux comprendre cette phase à venir du démantèlement qui est caractérisée par une réelle complexité technique.

2. Actualités du site

En matière de maîtrise de la sûreté et de la qualité, une inspection de l'Autorité de Sûreté Nucléaire a eu lieu le 12 et 13 décembre 2016. Il s'agissait d'une visite générale des installations du site. Les conclusions de cette inspection, font état en synthèse : d'une organisation définie et mise en œuvre sur le site pour gérer les déchets globalement satisfaisante, d'une nouvelle amélioration des « permis de feu », c'est-à-dire des autorisations de travail par point chaud.

Depuis la dernière réunion de la CLI, l'exploitant n'a pas effectué de déclaration d'évènement concernant la sûreté auprès de l'ASN.

Dans le domaine de la protection de l'environnement, des exercices à destination de l'équipe locale d'intervention sont effectués à une fréquence environ mensuelle. Le prochain exercice de gestion de crise sera organisé sur site le 10 mars. Comme habituellement, deux membres de la CLI sont invités à participer en tant qu'observateurs. NDLR : suite à la tempête Zeus, la date de cet exercice est repoussé.

L'exploitant a procédé au reclassement d'un évènement intéressant la radioprotection (EIR) en évènement significatif en radioprotection (ESR) de niveau 0. Cet évènement est relatif à un écart par rapport à une directive du site lors d'une sortie de véhicule.

En termes **d'actualité réglementaire**, les demandes administratives en cours auprès de l'ASN, concernent :

- Le dossier d'orientation du Réexamen de sûreté adressé fin décembre à l'ASN. Ce type de dossier est à refaire tous les 10 ans. Ce dossier va présenter la méthodologie générale pour réaliser le réexamen d'ici fin 2019 ;
- la demande d'autorisation de réalisation de prélèvements dans le bloc réacteur, pour la caractérisation radiologique des déchets. L'opération consistera à réaliser des prélèvements de petits bouts de métal à l'intérieur du réacteur, ceci afin de les caractériser pour établir le dossier qui sera déposé auprès de l'ANDRA. Après la prise en compte par l'ASN des remarques qui ont été émises sur le projet de décision lors de la consultation publique achevée début février, l'ASN va émettre la diffusion qui cadre le dossier de sûreté. Ensuite, EDF transmettra le dossier de sûreté. L'autorisation de réaliser les prélèvements BR fera l'objet d'une nouvelle décision.
- la demande de validation du plan de gestion des terres en sous-sol de la station de traitement des effluents (STE). L'ASN a demandé d'intégrer des compléments au dossier qui sera soumis à la consultation du public par l'ASN et présenté lors d'une prochaine CLI. Dans le cadre de cette opération, il est prévu de demander l'arrêt du rabattement de la nappe sous la STE

En réponse à la demande de la CLI en termes d'indicateurs concernant les emplois sur le site, Jean Cucciniello présente un tableau de synthèse de l'année 2016 :

nombre de salariés sur le site en 2016	Nombre de salariés des entreprises	Nombre d'entreprises présentes à l'année sur le site	Nombre de salariés EDF sur le site, <u>au 31 décembre 2016</u>	Nombre d'alternants <u>à la rentrée 2016-2017</u>
78*	58*	11	15	4
Mini : 56 Maxi : 88	Dont chantier STE : 18* Dont contrats à l'année : 39* Dont autres contrats : 1*			Provenance : IUT de Morlaix, IUT de Lorient, Université de Rennes 2.

* Moyenne de l'année

Les entreprises présentes à l'année possèdent des contrats concernant l'exploitation, la maintenance, la logistique, le nettoyage et bien évidemment le démantèlement. Une réorganisation du site va avoir lieu prochainement pour s'adapter à la baisse d'activité.

3. Actions d'information du public

Les représentants d'EDF ont participé à la journée d'information de la CLI le 30 novembre.

L'exploitant a adressé une réponse à la demande d'information de la CLI sur les mesures de contrôle des eaux rejetées vers le lac Saint-Michel et propose une visite de la CLI sur ce thème le 16 mars.

EDF a publié le second numéro de la lettre d'information biannuelle « Energie Positive » et propose à la visite une nouvelle exposition sur la modélisation 3D du bloc réacteur, à la Maison du Lac.

EDF poursuit son action d'information des publics et d'ancrage territorial avec notamment l'organisation d'événements de proximité comme l'animation sur les couleurs de la lumière, ainsi que conférences et visites de site. Ce sont plus de 3340 visiteurs qui se sont déplacés à la Maison du Lac en 2016 et plus de 500 scolaires sensibilisés sur la connaissance du site et la présentation des métiers. Une journée « Accessible à tous » va être organisée le 18 mars, pour faire découvrir la Maison du Lac et l'espace découverte, pour échanger sur les activités et le projet EDF auprès de tous les publics.

En conclusion, Jean Cucciniello observe que le projet avance avec le chantier de la STE qui progresse, la démolition du radier est en cours. Les opérations de reconditionnement et d'évacuation des déchets sont enclenchées dans l'enceinte réacteur et les études pour le démantèlement complet sont en cours.

Échanges :

Pierre Colas s'inquiète des terres sous le bâtiment des combustibles irradiés (BCI) qui doivent également faire l'objet d'un traitement comme celles de la station de traitement des effluents (STE).

Jean Cucciniello explique que ce point n'appartient pas à la phase de travaux autorisée aujourd'hui. Concernant le rabattement de nappe, il rappelle qu'il a été mis en place afin d'éviter la déstabilisation des structures de la Station de traitement des effluents (STE) affaiblies par la démolition. Sous le bâtiment des combustibles irradiés (BCI aujourd'hui complètement détruit), le pompage est maintenu pour éviter des infiltrations dans l'installation de découplage et de transit (IDT). Ce puit se situe à

proximité de l'enceinte réacteur. La visite proposée le 16 mars va permettre en salle de présenter le schéma du cheminement des eaux de nappes et les points de contrôle avant d'aller sur le terrain.

Michel Marzin indique que pour lui le rabattement de la nappe n'est pas réalisée dans le but de vaincre la poussée d'Archimède mais plutôt de diluer le tritium qui s'est écoulé le long du bâtiment réacteur lors du démontage de la colonne Sulzer. Il souhaite que les conclusions du livre blanc sur le tritium réalisé par l'ASN soient transmises aux membres de la CLI.

Jean Cucciniello rappelle que le rabattement des eaux de nappes a démarré en 2002 lors de l'assainissement du bâtiment des combustibles irradié (BCI) pour éviter les efforts sur les structures de Génie Civil par la poussée d'Archimède.

Michel Marzin demande si une caractérisation de la chambre de tranquillisation a été réalisée puisque ce site est autant pollué que la station de traitement des effluents.

Jean Cucciniello précise qu'en effet ce local est le seul qui est contaminé dans l'enceinte réacteur et c'est pourquoi il a été condamné. Son assainissement est prévu dans la phase du démantèlement complet. La caractérisation se fera donc dans ce cadre.

Éléments complémentaires transmis par l'exploitant après la réunion : la caractérisation indiquée ci-dessus concerne la caractérisation poussée en vue de l'assainissement qui sera réalisée lors du démantèlement complet.

Actuellement une cartographie est réalisée tous les mois ; elle indique une valeur de contamination de 100 Bq/cm² ; ce local est classé en zone jaune (débit de dose < 2mSv/h) : il existe 4 types de zone contrôlée classée selon le débit de dose équivalent exprimé en micro ou milli Sievert par heure ; verte : de 7.5µSv/h à 25µSv/h ; jaune de 25µSv/h à 2mSv/h ; orange de 2mSv/h à 100mSv/h ; rouge > 100 mSv/h

Tugdual Tanquerel s'inquiète de l'évènement reclassé concernant les transports en raison d'un document non retrouvé, et de la possibilité qu'il existe d'autres décisions sans trace écrite. Par ailleurs, il fait observer que l'exploitant a présenté une moyenne de salariés ayant travaillé sur l'année 2016, ce qui n'est pas représentatif du nombre total de personnes.

Patrick Fabry insiste en précisant que dans le domaine du risque, il est important d'avoir un suivi de la population exposée et donc du nombre de personnes ayant travaillé sur le site.

Jean Cucciniello précise que c'est en réponse à la demande de la CLI que ce tableau de synthèse a été présenté. Quand le démantèlement partiel sera achevé, le nombre de travailleurs sur le site sera d'environ 50 pour remonter lors de la phase de démantèlement complet. Concernant le suivi des salariés, chaque entreprise a des intervenants habilités et réalise son propre suivi médical.

Olivier Deplace indique qu'il n'est pas raisonnable de dire que les données présentées répondent à la demande de la CLI qui était beaucoup plus détaillée. Il reconnaît cependant qu'il s'agit d'un premier pas intéressant.

Patrick Fabry demande que soit réalisé un lexique des abréviations employées par l'exploitant et que les images présentées dans les diapositives soient claires, ce qui n'était pas le cas de la modélisation 3D du bloc réacteur.

Jean Cucciniello indique que la diapositive présentait les panneaux de l'exposition qui a été réalisée sur le sujet et qui est actuellement visible à la maison du lac.

Alain-François Caldéron, reprenant une question posée lors de la conférence de presse, demande que la Présidente de la CLI sollicite le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) afin d'obtenir un bilan des dépenses engagées lors de la construction et du fonctionnement de la centrale. Par ailleurs, il rappelle la demande récurrente d'avoir communication des données sur chaque piézomètre.

Les membres de la CLI n'ayant plus de questions, Armelle Huruguen passe la parole à Jean-François Franck au sujet du projet de décision de l'ASN concernant les prélèvements dans le bloc réacteur.

Jean-François Franck informe que ce projet de décision a été soumis à l'association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest (ACRO) qui propose plusieurs compléments dont il fait lecture. Il propose de transmettre ces éléments aux membres de la CLI pour avis avant transmission à l'ASN.

III. Rapport d'activités 2016

Armelle Huruguen passe la parole à Françoise Richard pour présenter les éléments essentiels du rapport d'activité de l'année 2016.

Françoise Richard rappelle la trame générale du rapport, puis indique que, s'il n'y a pas eu de modification au niveau du fonctionnement administratif en 2016, l'arrêté et le règlement intérieur de la CLI devront être mis à jour en 2017 suite notamment à la fusion des communautés de communes des monts d'Arrée et du Yeun Elez.

Armelle Huruguen en profite pour accueillir M. Eric Prigent, nouveau représentant de la CLI pour la nouvelle EPCI Monts d'Arrée communauté.

Françoise Richard poursuit en détaillant les actions d'information engagées en 2016, la lettre électronique du mois de novembre consacrée à la CLI, le relai de la consultation de l'ASN sur la prolongation du décret de démantèlement. Elle pointe aussi la participation des membres de la CLI aux réunions des instances nationales et fait un bref retour sur la campagne de prélèvement complémentaires qui a eu lieu en octobre.

Pour finir, une diapositive est présentée pour détailler le bilan financier 2016 de la CLI.

Ensuite, ce rapport ne suscitant pas de question, Armelle Huruguen le soumet au vote des membres.

➔ Le rapport d'activité 2016 est adopté à l'unanimité

IV. Budget et programme prévisionnel de l'année 2017

Jean-François Franck présente la proposition de travail pour 2017 sur les volets information et expertises, comportant notamment une proposition de visite du laboratoire de l'ACRO et la présentation des résultats de la campagne de prélèvement complémentaire.

Patrick Fabry fait observer qu'il espère voir cette année la présentation des résultats du suivi des denrées agricoles, absents sur les dernières années.

Jean-François Franck termine en présentant le budget prévisionnel qui se révèle plus élevé pour 2017 afin de prendre en compte le financement du solde de la campagne de prélèvements complémentaires et l'évaluation du coût réel de l'engagement du Département dans le fonctionnement de la CLI.

V. Points divers :

Rappel des prochaines réunions :

- Bureau : 04 avril – 17h30
- **Réunion plénière : 25 avril – 17h30 - Quimper**

- Bureau : 19 juin – 17h
- **Réunion plénière : 03 juillet – 17h30 - Quimper**

- Bureau : 13 novembre – 17h
- **Réunion plénière : 27 novembre – 17h30 – Brennilis**
- **Réunion publique : 27 novembre**

*

* *

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôt la séance à 19h15.

Liste des personnes présentes à la réunion de la Commission locale d'information du 27 février 2017**Présents :**

Mme Armelle HURUGUEN, Vice-Présidente du Conseil départemental, Présidente de la Commission Territoire et Environnement, Présidente de la CLI

M. Jean-Paul VERMOT, Conseiller départemental, suppléant de Mme Muriel LE GAC,

Mme Françoise PERON, Vice-Présidente du Pays de Centre Ouest Bretagne

M. Stéphane LE BOURDON, Conseiller départemental

M. Alexis MANAC'H, Maire de Brennilis

M. Pierre COLAS, Conseiller municipal Loqueffret

M. Patrick ROUDOT, Conseiller municipal de Lannedern

M. Hervé QUERE, Adjoint au maire Saint-Rivoal

M. Vincent VIGOUROUX, Adjoint au maire de Brasparts

Mme Marie-Line BOLLORE Adjointe au maire de Plonévez du Faou

M. Eric PRIGENT, Président de la communauté de communes Mont d'Arrée Communauté

M. Tugdual TANQUEREL, association Bretagne Vivante - SEPNB

M. Xavier GRÉMILLET, Groupe Mammalogique Breton (GMB)

M. Alain François CALDERON, Eau et Rivières de Bretagne

M. Pascal JEANNIN, UD-CLCV

M. Michel MARZIN, Agir pour l'environnement et le développement durable

Mme Bernadette LALLOUET, association Vivre dans les monts d'Arrée

M. Olivier DEPLACE, union départementale de la CFDT du Finistère

M. Patrick FER, union départementale de la CGT du Finistère

M. Yannick DOUAUD, union départementale de la CFTC

Docteur Loïc LEBON, Conseil régional de l'Ordre des vétérinaires

Docteur Patrick FABRY, Conseil régional de l'ordre des pharmaciens

Commandant Bernard CLEQUIN, SDIS

Pouvoirs

M. Richard FERRAND, Député du Finistère

M. François MARC, sénateur du Finistère

Mme Mariannick MOISAN KERGOAT, Adjointe au maire de La Feuillée

M. Guy RANNOU, Maire de Plonévez du Faou, représentant la Communauté de communes de Haute Cornouaille

Docteur Philippe BIETRIX, Ordre national des médecins

Excusés :

M. Bernard GIBERGUES, Conseiller départemental

Absents :

M. Yves-Claude GUILLOU, Vice -Président du PNRA

M. Bernard MENEZ, Chambre d'agriculture du Finistère
M. Bertrand LE DOEUFF, Conseil économique, social et environnemental régional
M. Gérard GUEN, Adjoint au Maire de Botmeur
Mme Sandrine MOCAËR, Conseillère Municipale de Brennilis
M. Gérard BERHAULT, CFE CGC BTP
M. Jean Yves CRENN, Pays du Centre Ouest Bretagne
M. Yves TALLEC, Conseiller municipal de Loqueffret
Le membre représentant de la Chambre de commerce et d'Industrie de Morlaix
Mme Marie LENNON, union départementale force Ouvrière du Finistère
M. Dominique RAMARD, Conseiller régional de Bretagne
Mme Anne-Marie FERELLEC, Conseillère municipale de Huelgoat
M. Roland LE BLOA, Vice-Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat
M. Olivier LE BRAS, Conseiller régional de Bretagne

Membres à voix consultative présents:

Représentants de l'exploitant :

M. Jean CUCCINIELLO, Chef de l'Aménagement de Brennilis (site de l'installation nucléaire de base des monts d'Arrée)
M. Charles PLOURDEAU, Attaché Communication Délégation Régionale Bretagne d'EDF
Mme Marine LE MOUEL, Attachée Communication EDF – DPI CIDEN

Représentants du Conseil départemental du Finistère :

M. Jean-François FRANCK, Directeur Direction de l'aménagement, de l'eau, de l'environnement et du logement (DAEEL) ;
Mme Françoise RICHARD, chargée de l'information environnement service "énergie, déchets, information environnementale et aménagement numérique"
M. Baptiste LE COZ, Cabinet de la Présidente

Membres à voix consultative excusés :

M. Bernard MUSSET, Sous-Préfet de Châteaulin, représentant le Préfet du Finistère
M. Antoine BOURDON de la délégation territoriale du Finistère de l'Agence régionale de Santé
M. Christian JARDIN, Directeur du Service « Protection et surveillance sanitaire des animaux et des végétaux » ou son représentant
Mme Hélène HERON Chèfe de la division de Caen ASN
M. Laurent PALIX, Adjoint au chef de la division de Caen ASN
Mme Christine DARROUY, Inspecteur division de Caen ASN
M. Christophe HERVE, Délégué régional d'EDF en Bretagne
M. Sylvain GRANGE, Directeur de la DP2D
M. Gilles GIRON, Directeur de projet à la DP2D